



Les activités des TAP



BUDGET 2017



DOSSIER : Retraites



Sommaire

MOT DU MAIRE	p. 3	BUDGET	p. 10-11
ACTUALITÉS	p. 4	ASSOCIATIONS	
INFOS DIVERSES	p. 4-5	2P'ARTage	p. 12
DEPARTEMENT	p. 5	Groupe Folklorique SARRELOUPS	p. 12
INTERCOMMUNALITÉ	p. 6	AS VERSAU	p. 13-14
VIE COMMUNALE	p. 7	Même pas Cap	p. 14
Eau	p. 7	Club de l'Amitié	p. 14
Travaux	p. 7	Association CURSIVE	p. 16
Urbanisme	p. 7	Comité des Fêtes	p. 16
Ecoles	p. 7-8	DOSSIER	
TAP	p. 9	Comprendre sa retraite	p.17-18
CCAS		ETAT CIVIL	p.19
		AGENDA	p.20

Le Mot du Maire...



Au terme des trois premières années de ce mandat et avant de dresser un bilan des travaux réalisés et des actions engagées, je tiens à remercier toute l'équipe municipale et les employés communaux pour leur implication et leur étroite collaboration.

Malgré les nombreuses réformes engagées par l'Etat avec notamment la baisse des dotations, la mise en place des activités périscolaires et le transfert de compétences aux collectivités, la municipalité a fait face à ces nouvelles charges en maintenant les mêmes taux d'imposition communaux.

Au niveau des réalisations, ce furent

- la mise en place des Activités Périscolaires
- la réalisation d'aménagements de sécurité de certaines voiries
- l'embellissement du rond-point de la RD 1092 / Intermarché
- l'installation de 3 caméras de vidéo protection
- l'installation de deux columbariums, d'un jardin du souvenir, d'un ossuaire
- la création d'un terrain multi sports
- la mise en conformité incendie de la salle polyvalente
- l'acquisition d'une parcelle pour la nouvelle salle des fêtes
- le remplacement de 1,3 Kms de canalisation d'adduction d'eau potable
- la réfection de 9 Kms de voiries communales
- le déplacement d'une vingtaine de compteurs d'eau en limite de propriété
- la réalisation de la 1ère tranche de mise en accessibilité des bâtiments communaux



... Le Mot du Maire

- la signalétique des voies communales, des maisons, des salles communales
- la création d'un escalier de secours à l'école, d'un garage pour le Comité des Fêtes
- la réfection du terrain de tennis
- la réfection du foyer du bâtiment foot et des couloirs de circulation de l'école
- le remplacement de la flotte des photocopieurs
- l'acquisition d'un nouveau véhicule pour les services techniques
- l'achat d'ordinateurs supplémentaires et de panneaux d'information
- la mise en place du dispositif de diminution de l'éclairage public la nuit
- la révision du Plan Communal de Sauvegarde et de son application
- l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme

Au niveau des projets, ce sont

- le lancement d'une nouvelle salle des fêtes
- des rencontres avec la jeunesse de la commune
- les échanges intergénérationnels avec les résidents du Perron et les enfants participant aux activités périscolaires,
- l'étude d'un projet de création d'une résidence sénior
- l'étude de la mise en place d'une mutuelle solidaire
- l'étude d'un projet de transport à la demande
- l'étude de 50 permis de construire / 85 Déclarations Préalables / 74 Certificats d'urbanisme / 109 demandes de renseignements d'urbanisme déposés en mairie.

La commune a investi pour cette période de trois ans 1 233 000 € sur le budget communal, 420 000 € sur le budget eau-assainissement

Pour les trois années à venir, nous nous engageons à poursuivre les travaux de remise en état des voiries, des bâtiments communaux et les projets et études engagés.

Pour 2017, un certain nombre de projets sont programmés

- la réalisation de la 2^{ème} tranche de mise en accessibilité des bâtiments communaux (les vestiaires foot / le restaurant Le Salvérien / l'église / le cimetière / la partie ADMR)
- des réaménagements de sécurité route de la Croix de May
- la réfection de la dernière portion de la rue des Lavandes et l'aménagement de la sortie de la zone commerciale du Mail
- la nouvelle salle des fêtes
- la réfection des bandeaux de toits à l'école
- la remise en état du monument aux morts
- la réfection des peintures de l'intérieur de l'église
- la rédaction du nouveau projet éducatif pour les trois prochaines années

Si certains projets n'ont pas toujours emporté l'adhésion de tous, sachez que nous essayons de les réaliser dans un seul but, celui de l'intérêt général.

Vous remerciant encore pour la confiance que vous nous accordez.

Bien Cordialement
Michel Gentit

Actualités

L'année 2017 est une année riche en élections.

Toute personne inscrite sur la liste électorale de la commune est la bienvenue pour participer à la tenue des différents bureaux de vote. Pour plus de renseignements, s'adresser en mairie.

Echéancier des prochaines élections

✓ Présidentielles :

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures.

✓ Législatives :

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Saint Sauveur fait partie de la **neuvième circonscription de l'Isère** comme l'ensemble de cantons de Pont-en-Royans, Rives, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay, Voiron.

✓ Sénatoriales :

C'est la date du dimanche 24 septembre 2017 qui a été retenue pour l'organisation des prochaines élections sénatoriales concernant les 170 sièges à pourvoir.

Formalités diverses

✓ Cartes Nationales d'Identité (CNI) :

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité ne s'effectuent plus auprès de la mairie de Saint-Sauveur, mais auprès des seules communes équipées de dispositifs de recueil biométriques telles Saint Marcellin ou Voiron pour les plus proches en Isère.

En vue de **simplifier les démarches** pour les usagers, un téléservice « Pré-demande CNI » a été mis en place depuis le 08 novembre 2016 pour une première demande de CNI ou un renouvellement :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Infos Diverses ...

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrés de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30
- les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

LE BRULAGE DES DECHETS VERTS INTERDIT EN ISERE

Le brûlage à l'air libre de végétaux : gros émetteur de polluants !

Le brûlage à l'air libre de végétaux émet de nombreux polluants atmosphériques parmi lesquels les particules (poussières) et les dioxines et furanes, véritables préoccupations nationales pour la santé publique. Une étude récente du réseau Atmo Rhône-Alpes a mis en avant les éléments suivants : un seul feu de 50 kg de végétaux



émet autant de particules que :

- une voiture essence récente qui parcourt 8500 km (3500 km pour une voiture diesel)
- 4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fuel
- 40 à 400 trajets, selon le véhicule, pour rejoindre la déchetterie la plus proche.

Si tous les propriétaires d'un pavillon d'une agglomération de 400 000 habitants font un seul feu de ce type par an, ils contribuent à l'émission d'autant de dioxines et furanes que l'incinérateur qui brûle les déchets ménagers de cette agglomération pendant un an.

De plus, le brûlage des végétaux est également interdit pour tous les agriculteurs depuis le 1^{er} janvier 2017.

TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES

Attention, nous vous rappelons l'interdiction de taille des haies et des arbres entre le 1er avril et le 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales)

AMBROISIE : UNE PLANTE QUI NUIT À LA SANTÉ

L'ambroisie, au moment de sa floraison, libère du pollen qui est responsable de réactions allergiques qui touchent, chaque année en août et septembre, environ 20 % de la population en Rhône-Alpes.

La lutte contre l'ambroisie doit donc devenir, pour chacun, un acte citoyen de solidarité, en priorité, bien sûr, vis-à-vis des personnes déjà atteintes, mais aussi pour éviter l'extension inéluctable du problème et une charge accrue pour la société.

L'arrachage (de préférence bien avant la floraison) est un moyen de lutte curatif efficace et chacun doit faire le nécessaire sur les terrains qui lui appartiennent.

ABOIEMENTS

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Réseau FREDON-FDGDON Rhône-Alpes

Le Végétal dans son Environnement

PYRALE DU BUIS

Cydalima perspectalis



Soyez vigilants, les 1ères chenilles sont sorties d'hivernage !

Des moyens de prévention et de lutte existent :

- Observer attentivement les buis jusqu'au cœur pour repérer les premières attaques
- Traiter au Bt en présence de jeunes chenilles
- Installer des pièges à phéromones pour suivre les pics de reproduction (jusqu'à 4 générations/an)
- Lutter mécaniquement tout au long de l'année

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS - NOUS CONTACTER :

Départements de l'Ain, Rhône, Loire : Camille BAGNIS - 04 37 43 40 71

Départements des Savoie et Isère : Fabienne CARTERON - 04 57 08 76 00

Départements de la Drôme et Ardèche : Patrice MONIER - 04 75 55 81 80

<http://www.fredonra.com/collectivites/pyrale-du-buis/>

FREDON Rhône-Alpes
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PIERRE

Tél : 04 37 43 40 70
Fax : 04 37 43 40 75
fredon.rhonealpes@fredonra.com

AMBROISIE attention! ALLERGIES

Une plante à l'origine d'ennuis de santé

Des troubles allergiques multiples et graves pour les personnes sensibles...

pollen allergisant transporté par le vent

ça gratte (RHINITE 90%)
je pleure (CONJONCTIVITE 75%)
je tousse (TRACHÉITE, ASTHME 50%)
ça pique (TRACHÉITE, ASTHME 50%)
ça démange (URTICAIRE ET ECZÉMA 20%)

... et des conséquences économiques :
• baisse de forme • achat de médicaments
• consultations médicales • arrêt de travail • hospitalisation

VOUS DEVEZ AGIR POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE

«... les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles)... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambroisie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambroisie... En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambroisie.»

Arrêté préfectoral Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000

Département

Vélo route

Les travaux de réfection de la route de l'Ancienne église sont terminés.

Concernant la montée de la Croix de May, après avoir réalisé le déboisement d'une partie du talus et une étude topographique du terrain, le Département a organisé une nouvelle rencontre le 2 Mars dernier avec les propriétaires de parcelles limitrophes de cette voirie et la commune.

Les deux voies de circulation pour les véhicules légers seront maintenues. Une voie de circulation pour les cycles sera réalisée côté rive de l'Isère.

Pour ce faire, il est nécessaire, sur la partie haute de la montée, d'élargir la voirie et de consolider le talus avec des pierres d'enrochement puis sur la portion de ligne droite (côté rive située dans la descente) d'aménager le bas-côté de la chaussée pour la piste cyclable. Ces travaux devraient débuter à compter du jeudi 16 Mars. Un alternat est prévu pendant la durée des travaux.

Intercommunalité

Nouvelle Assemblée Communautaire

Au 1^{er} Janvier 2017 ont fusionné les Communautés de Communes de la « Bourne à l'Isère », de « Chambaran Vinay Vercors » et du Pays de Saint Marcellin.

De Châtelus à Montaud, de Saint Lattier à Saint Quentin sur Isère, de Saint Antoine l'Abbaye à Quincieu, 47 communes regroupant 43 853 habitants constituent désormais la nouvelle Communauté de Communes.

La nouvelle assemblée est composée de 74 conseillers communautaires dont 1 Président : Frédéric De Azevedo et 15 vice-présidents dont Michel Gentit délégué aux Sports, aux Loisirs et à la Citoyenneté.

Les compétences de la nouvelle communauté de communes restent identiques et sont assurées par les nouvelles commissions thématiques suivantes :



Nicole Di Maria	Cohésion sociale, prévention et politique de la ville	Maire de Cras
André Roux	Développement économique et agriculture	Maire de Chatte
Geneviève Moreau-Glénat	Ressources humaines et partenariats publics	Maire de Choranche
Jean-Michel Revol	Culture, projets de territoire et développement durable	Maire de Saint Marcellin
Dominique Uni	Enfance et jeunesse	1 ^{ère} adjointe Saint Vêrand
Jean Marc Vernet	Collecte et valorisation des ordures ménagères	Conseiller municipal Vinay
Marie Chantal Jolland	Tourisme et patrimoine	Maire de Saint Antoine
Yvan Créach	Services techniques	Maire de Saint Romans
Isabelle Dupraz-Forey	Aménagement du territoire et de la planification	Maire de Vatilieu
Vincent Lavergne	Environnement et énergie	Maire de Montagne
Amandine Vassieux	Economie numérique et politiques contractuelles	1 ^{ère} adjointe Pont-en-Royans
Jean Cartier	Eau et assainissement	Maire de Beaulieu
Michel Gentit	Sports, loisirs et citoyenneté.	Maire de Saint Sauveur
Jean Pierre Faure	Insertion, emploi et économie sociale et solidaire	Maire de St-Quentin-sur Isère
Sylvain Belle	Finances	Cons.mun. St-Hilaire-du-Rosier

Collecte des ordures ménagères

Gestion de la collecte

A la suite des difficultés rencontrées en matière de collecte des molocks, la Communauté de Communes, après avoir rencontré la société SITA en charge de cette prestation, a décidé de ne pas reconduire la prestation de collecte à l'issue du marché arrivé à échéance le 31 mars et de gérer en direct la collecte de l'ensemble des molocks à compter du 1^{er} avril.

Nettoyage des abords des molocks

Afin que les communes ne supportent plus seules la charge du nettoyage des abords des molocks, une équipe dédiée à cette mission sera mise en place par l'Intercommunalité selon un planning d'intervention pré établi et qui sera transmis aux communes.

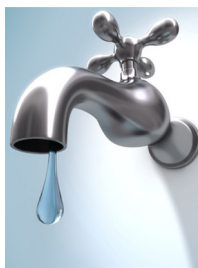
Incivilités

La création d'une brigade verte est relancée. Par ailleurs, une étude pour la mise en place de caméra sur les points de collecte les plus sensibles est envisagée.

Vie Communale

Eau

En raison de problèmes de relève des compteurs d'eau par notre prestataire (dysfonctionnement de 200 têtes de lecture à remplacer), la facturation du 2^{ème} semestre 2016 se fera mi avril.



Travaux



Ces derniers mois, des travaux de mise aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite ont été effectués au local de l'ADMR ainsi qu' à la salle polyvalente.

Des travaux d'aménagement et de rénovation sont en cours dans les locaux de l'ADMR.



Urbanisme

P.L.U.

L'enquête publique s'est déroulée du 11 janvier au 10 février.

Le commissaire enquêteur a tenu trois permanences les 11 janvier, 28 janvier et 10 février.

24 personnes ont été reçues. 28 observations ont été déposées sur le registre. 10 courriers et 4 mails ont été adressés et joints au registre.

Après les différents échanges de correspondance (rapport et mémoire) entre le commissaire enquêteur et la commune, le PLU sera présenté pour approbation au Conseil Municipal le mardi 9 Mai.

Ecole



C'est sous un beau soleil que les élèves des classes de Mme Langlamet (CMI/CM2) et Mr Chaneac (CE1/CE2) ont passé une semaine en classe de mer au Pradet dans le Var. Ils ont pratiqué la voile en naviguant sur des optimistes et découvert de nombreux coquillages ainsi qu'un poulpe lors de séances de pêches à pied. Ils ont également fait quelques randonnées afin de découvrir les très beaux paysages alentours. Les enfants sont revenus enchantés de cette semaine très riche.



Quant aux classes de Mr Petetin (CP) et Mme Dolin (CE1/CE2), elles ont profité de sorties de ski de fond dans le Vercors et les enfants ont beaucoup progressé.

TAP

Quoi de neuf au périscolaire de St Sauveur ?

Petit retour sur la fin d'année 2016 pour vous raconter que les enfants des TAP ont reçu une visite extraordinaire jeudi 15 décembre 2016. En effet, avant le grand rush du 24 décembre, le Père Noël en personne s'est offert une petite sortie récréative auprès des enfants de St Sauveur afin d'offrir mandarines et papillotes aux plus sages... Moments privilégiés partagés par tous.



Avec le printemps, le deuxième trimestre se termine déjà et les Temps d'Activités Périscolaire ont été encore riches en échanges et créations.

Les enfants de grande section de maternelles ont en effet pu bénéficier de deux interventions du SICTOM sur le thème du tri sélectif.



Du côté des nouvelles activités, les enfants se sont vu proposer des séances de poterie, de Tricot'Art, de Recycl'Art et de Badminton en plus des activités habituelles. Au palmarès des activités les plus populaires au moment des inscriptions, notons la cuisine, le cheval, le théâtre, les sports et le journal des TAP. Ce dernier est affiché et consultable dans les couloirs et à la garderie de l'école.



Notre partenariat avec le centre du Perron bat son plein, une séance commune de jardinage a eu lieu. Les semis effectués lors de cette séance sont bichonnés et poussent lentement dans les deux structures.

D'autre part, la confection commune entre les TAP et le Perron de tableaux en bois en 3D est en cours. Les enfants ont réalisé des dessins sur du bois, les résidents du Perron ont apporté leur matériel et les ont aidés à découper les panneaux de bois. Le montage final du tableau aura lieu lors d'une prochaine séance tous ensemble. Ces tableaux 3D seront exposés au café des âges puis rendus aux enfants.



L'ensemble des activités sont appréciées des enfants qui repartent régulièrement avec les objets fabriqués ou des histoires à raconter

Partenariat entre le périscolaire (TAP) et l'Établissement Médico-Social du PERRON

Voici maintenant une année que le partenariat entre Le Perron et le service périscolaire de la commune de St Sauveur est actif.

Le projet initial, porté par Fabien Reymond, responsable périscolaire de la commune, était d'instaurer des échanges intergénérationnels, mais aussi de contribuer à l'ouverture d'esprit de l'enfant en proposant l'intervention de résidents en situation de handicap lors des TAP.

Concrètement, lors de nos activités TAP, les enfants ont la visite ponctuelle de résidents et d'un professionnel du Perron. La notion de différence est ainsi vécue sous l'angle particulier du résident en situation de handicap qui apporte un savoir et/ou un savoir-faire aux enfants. Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ces échanges :

« Potager en trou de serrure » ;

Une présentation d'une organisation particulière du potager. L'accessibilité a été prévue pour tous (enfants, adultes, personnes à mobilité réduite), ce jardin en trou de serrure concentre dans un même lieu à la fois le potager et la zone de compostage des déchets.

« Les oiseaux et leur habitat » ;

Une intervention sous l'égide de la ligue de protection des oiseaux (LPO) a permis aux enfants de comprendre le rythme de vie des oiseaux et leur habitat. Aussi ont-ils pu construire des cabanes à oiseaux aux dimensions adéquates.

« Les semis de potager » ;

Lors de cette séance, les deux structures ont apporté le nécessaire pour faire des semis. Les techniques différentes ont été échangées, les semis réalisés serviront à alimenter les potagers respectifs.

« Prêts de jeux » ;

Les résidents du Perron sont venus nous présenter et nous prêter pour quelques semaines un jeu qu'ils avaient fabriqué : le trivial poursuit musical. Les enfants ont joué, mais ont souhaité améliorer ce jeu. Ainsi de nouvelles musiques plus à leur goût et de nouvelles rubriques sont venues alimenter le questionnaire (sports, cinéma, people ...).

« Echanges d'œuvres » ;

Un programme d'échange d'œuvres fabriquées lors des ateliers est venu alimenter notre collaboration. Ainsi, les résidents du Perron sont venus à plusieurs reprises présenter et exposer leurs créations à la garderie de l'école. En retour, les enfants ont « répondu » à l'exposition avec des créations diverses et ont été exposés au Café des âges du Perron. Une œuvre commune est d'ailleurs en cours de réalisation, une exposition est prévue ... la suite au prochain numéro ! Nul doute que les bénéficiaires de ces rencontres sont nombreux à la fois du côté des enfants mais aussi du côté des résidents.

CCAS

REPAS DES AINÉS

Le Samedi 26 Novembre 2016, la salle des fêtes de Saint-Sauveur accueillait les aînés



de la commune autour d'un repas offert par le CCAS.

112 personnes étaient présentes à ce moment festif et étaient heureuses de se retrouver. Un copieux et succulent menu préparé par les co-gérants Willy Duc-Maugé et Benoit Garcia, « restaurant Sainte Philomène de Chatte », a été fort apprécié par les convives.

L'animation du repas était assurée par Pierre Luc et Véronique Moinel de la Chapelle de Surieu. Par leurs talents de chanteur et danseur, « Dans l'esprit des Carpentiers », ils ont su faire revivre aux convives des souvenirs, de belles chansons interprétées avec de merveilleux costumes qui ont fait l'admiration du public.

A la fin du repas, des cartes de vœux, réalisées par les enfants de l'école, ont été distribuées.

Pour l'année 2017, le CCAS a déjà fixé la date du repas et vous invite à noter dès à présent la date du samedi 18 Novembre dans vos agendas.

COLIS DE NOEL

Les personnes de plus de 80 ans et celles qui n'ont pas pu se rendre au repas pour des raisons de santé, n'ont pas été oubliées.

Les membres du CCAS leur ont rendu visite pour leur offrir un colis composé de produits locaux, accompagné d'une carte réalisée par les enfants de l'école lors des activités périscolaires.

Pour les aînés des hôpitaux le colis était composé d'un plaid et de friandises.

LES AIDES ACCORDÉES AUX ENFANTS ET AUX ADOLESCENTS

(du 01/09/16 au 31/08/2017)

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sauveur alloue des aides :

- à la pratique sportive, culturelle ou artistique, **à tout enfant de 5 à 11 ans, scolarisé et résidant à Saint-Sauveur**, à l'exclusion des enfants scolarisés au collège et selon le quotient familial

- aux enfants et adolescents de Saint Sauveur (de 3 à 17 ans) pour les activités en accueil de loisirs, les séjours en camps et colonies de vacances (avec hébergement) dans tous les départements de France.

Les barèmes des aides octroyées sont consultables sur le site de la commune.

Budget

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

COMMUNE			EAU - ASSAINISSEMENT		
FONCTIONNEMENT	Voté	Réalisé	FONCTIONNEMENT	Voté	Réalisé
DEPENSES	1 837 791,95 €	950 348,53 €	DEPENSES	575 718,41 €	226 514,45 €
RECETTES	1 837 791,95 €	1 283 345,41 €	RECETTES	575 718,41 €	368 993,68 €
Résultat de l'exercice		332 996,88 €	Résultat de l'exercice		142 479,23 €
Report exercice précédent		641 391,23 €	Report exercice précédent		215 218,41 €
TOTAL CUMULE		974 388,11 €	TOTAL CUMULE		357 697,64 €
INVESTISSEMENT	Voté	Réalisé	INVESTISSEMENT	Voté	Réalisé
DEPENSES	1 233 418,33 €	535 728,46 €	DEPENSES	432 567,88 €	86 466,85 €
RECETTES	1 233 418,33 €	598 949,45 €	RECETTES	432 567,88 €	56 961,67 €
Résultat de l'exercice		63 220,99 €	Résultat de l'exercice		-29 505,18 €
Report exercice précédent		-409 230,38 €	Report exercice précédent		85 149,47 €
TOTAL CUMULE		-346 009,39 €	TOTAL CUMULE		55 644,29 €

BUDGET PREVISIONNEL EAU ET ASSAINISSEMENT 2017

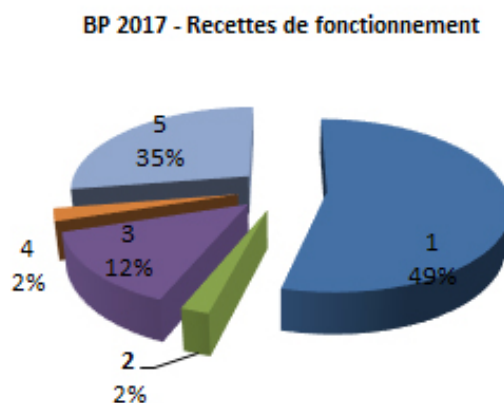
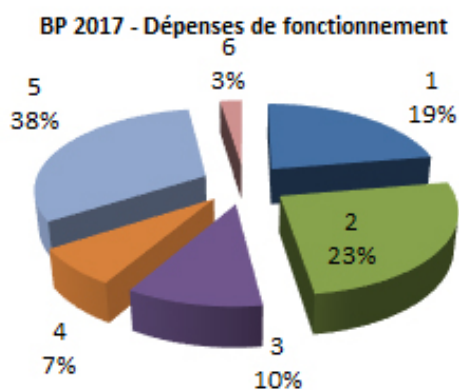
BUGDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général : Traitements, entretiens, réparations, contrats de services	191 200,00 €	Excédent antérieur reporté	357 697,64 €
Atténuations de produits	54 100,00 €	Vente d'eau	137 000,00 €
Virement section investissement	465 497,64 €	Assainissement collectif	114 300,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	12 200,00 €	Redevances et taxes	46 500,00 €
		Operations d'ordre de transfert entre sections	67 500,00 €
TOTAL DEPENSES	722 997,64 €	TOTAL RECETTES	722 997,64 €

BUGDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Emprunts : remboursement du capital	4 100,00 €	Solde section d'investissement, virement section fonctionnement, dotations, réserves, amortissements	465 497,64 €
Subventions d'investissements	67 500,00 €	Subventions d'investissement Agence de l'Eau, CG	55 644,29 €
Immobilisations en cours , eau	300 000,00 €		
Immobilisations en cours , assainissement	125 841,93 €		
Dépenses imprévues	23 700,00 €		
TOTAL DEPENSES	521 141,93 €	TOTAL RECETTES	521 141,93 €

BUDGET PREVISIONNEL COMMUNE 2017

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
1 - Charges à caractère général Achats énergie, entretien de terrains, bâtiments, voies et réseaux, assurances, maintenance, télécommunications, affranchissements...	367 460,00 €	1-Impôts et Taxes	897 830,00 €
2-Charges de personnel et frais assimilés	419 400,00 €	2-Revenus de gestion courante	34 600,00 €
3-Autres charges de gestion courante service incendie, contributions, syndicats intercommunaux, subventions associations, CCAS, indemnités élus	175 000,00 €	3-Dotations / Participations Dotation forfaitaire, Dotation Solidarité Rurale, compensations par l'état...	217 506,00 €
4-Charges financières, reversement FNGIR	121 300,00 €	4-Autres produits gestion courante	39 400,00 €
5-Virement à la section d'investissement	518 854,72 €	5-Excédent antérieur reporté fonctionnement	452 678,72 €
6-Dépenses de fonctionnement imprévues	40 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	1642 014,72 €	TOTAL RECETTES	1 642 014,72 €



BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
1-Dépenses imprévues	45 000,00 €	1-Excédent d'investissement antérieur reporté	521 709,39 €
2-Remboursements d'emprunts - Capital	124 000,00 €	2- Virement de la section de fonctionnement	518 854,72 €
3- Depot et cautionnement reçus	2 000,00 €	3-Subvention d'investissement	33 028,18 €
4-Acquisition de matériel, mobilier logiciels et terrains : Plans d'évacuations, véhicule ST, matériels informatique	26 200,00 €	4-Produits des cessions	2 800,00 €
5- Frais documentation urbanisme et numérisation, Concession et droits similaires	19 700,00 €	5-Fonds de compensation TVA, T.A. et versement pour sous-densité	85 000,00 €
6- Terrains et installations de Voirie : acquisition terrains et parcelle	68 000,00 €		
7- Travaux, bâtiments : travaux salle polyvalente et local foot, étude salle des fêtes, escalier de secours école, alarmes, columbarium et aménagements cimetière, aire de jeux, espace multisport	346 009,39 €		
8- Immobilisations en cours installations techniques : aménagements mode doux rue des lavandes jusqu'à Intermarché, rue de Vaucanson (Z.A.), réfection des chaussées	530 482,90 €		
TOTAL DEPENSES	1161 392,29 €	TOTAL RECETTES	1161 392,29 €

Associations



2P'ARTage

La traditionnelle exposition "Décembre en couleurs" a eu lieu les 10 et 11 décembre 2016. Nous avons été très heureuses d'accueillir pour notre troisième édition de nombreux peintres d'horizons différents avec des techniques également différentes.

"Les yeux sont faits pour effacer ce qui est laid." disait Raoul Dufy (artiste né au havre en 1877 – très grand coloriste)

Alors, en ces périodes tourmentées, Décembre en couleurs a été un moyen de mettre un peu de beauté dans ce monde, d'y apporter à notre modeste mesure la diversité, de mixer les techniques, les idées, les rêves de laisser s'exprimer notre créativité en toute liberté. Cette exposition a été une invitation au voyage dans le monde des couleurs, des ombres et lumières, du clair obscur.

Rappelons la vocation de notre association : elle est avant tout un partage de beaux moments de créativité tous les vendredis soir. Grâce à des ateliers ponctuels, nous développons de nouvelles techniques.

L'autre aspect de 2PART'age est de communiquer notre passion pour cet art, ses techniques, en exposant notamment dans les salles de la Mairie et en proposant à la population une exposition unique d'artistes extérieurs et d'adhérents (biennale), ceci afin de vulgariser l'art, amener la peinture dans notre commune et surtout permettre à un large public de découvrir des techniques éclectiques, des artistes passionnés et talentueux.

Si vous avez envie de nous rencontrer, vous pouvez venir le vendredi soir à partir de 19h à la Salle Associative.

Groupe Folklorique SARRELOUPS

Sarreloups est un groupe d'Arts et traditions populaires dauphinois créé en 1978 après de nombreuses années de recherches auprès des Anciens du Vercors, des Chambarans et même du Trièves et du Beaumont. Il a ainsi recueilli sur le terrain ce qui était caractéristique de la vie rurale d'autrefois : costumes, danses, musiques, chants, monologues en patois... Il s'efforce de transmettre et de promouvoir ce riche patrimoine au cours de ses animations.

Adhérent à la Confédération Française des Arts et Traditions Populaires par l'intermédiaire de la fédération Dauphiné – Savoie, le groupe présente son spectacle dans la région, mais aussi en France et parfois à l'étranger. Il revient d'un week-end en Périgord et se prépare à partir en Italie à San Possidonio avec le comité de jumelage de Vinay. Il participe aussi chaque année à des stages nationaux de musique, chants et danses traditionnelles avec d'autres groupes folkloriques français.

Afin de poursuivre la présentation et la sauvegarde de notre patrimoine qu'il ne faut surtout pas laisser disparaître, le groupe a besoin de conforter et rajeunir son effectif. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. Les répétitions ont lieu le samedi de 17h30 à 19h à St Sauveur ou Têche suivant la disponibilité des salles.

Contact : rostaingcd@wanadoo.fr
ou tel : 04 76 36 81 58





Rappel : accueil des nouveaux joueurs aux entrainements le mercredi à 14H15 sur le stade de St Vérand (sous réserve de conditions météorologiques favorables). Contacter Sonia CHAIX au 06.84.95.61.07 au préalable afin d'avoir confirmation des dates et heures d'entraînement.

JANVIER 2017 : Matinée Boudins



Alain Détroyat à la chaudière...

Il faisait encore nuit noire ce samedi, mais l'équipe de Claude Gaiffier oeuvrait déjà pour préparer la traditionnelle matinée boudins de l'AS Ver-Sau. Ce sont 440 kg de boudin qui ont été préparés et distribués ce dimanche 8 janvier. S'ajoutaient sur l'étal du club, 550 caillettes et une centaine de kilogrammes de saucisson.

C'est bien sûr grâce au dynamisme de l'ensemble des dirigeants du bureau du club que cette manifestation se pérennise. Ils sont à féliciter. Il convient par ailleurs de remercier particulièrement Messieurs André Feugier, Laurent Charmoillaux, Lilian Bonnet, Michel Honoré, Etienne Nugue et Eric Caillat pour leur aide inconditionnelle depuis plusieurs années. Les dirigeants du club remercient toutes les personnes venues déguster et emporter le boudin artisanal du club.

FEVRIER : Ecole de foot : Geoffrey et les U9 étaient à Tournon ...

C'est sur grand terrain que les U9 ont dû évoluer ce samedi à l'occasion du tournoi en salle de Tournon sur Rhône. Même s'ils ont dû trouver leurs marques sur le début du parcours,

les joueurs ont su redresser la barre et ont finalement réalisé une bonne prestation. Le staff souligne la bonne ambiance qui régnait au gymnase et remercie le RC Tournon pour son accueil et cette belle journée de foot



MARS : Super-loto du club.

C'est au forum de Saint-Marcellin ce samedi 4 mars que l'AS Ver-Sau avait donné RDV à ses fidèles joueurs de loto. Les dirigeants du club remercient les 700 joueurs venus cette année encore partager ce moment convivial. Dès l'ouverture, ce sont en effet plus de 1600 cartons qui ont été vendus sur place, et c'est ensuite le stand de restauration rapide qui a connu un succès sans précédent. Ils félicitent les heureux gagnants des gros lots : M Mandier, gagnant du scooter, Me Pellerin, partie avec un voyage à Ancizes, Monique Poncet, heureuse gagnante d'un écran plat et les chanceux détenteurs de cartons gagnants achetés sur place. Ils remercient la commune de St Marcellin pour son accueil, les services techniques et tous les sponsors pour leurs dons généreux. Merci à tous les bénévoles (dirigeants, licenciés AS Ver-Sau et GFSD et amis du club) qui, par leur mobilisation, ont contribué cette fois encore à la réussite de cet évènement.



Associations

AS VerSau (suite)

13^{ème} Grand Vide Grenier à Saint-Sauveur
 Cette année encore plus de 100 exposants se sont rassemblés à Saint-Sauveur pour accueillir les visiteurs. C'est sous un beau soleil printanier que la journée s'est déroulée. Les chineurs ont pu déambuler à loisir sur la place mais aussi dans la salle polyvalente et la salle des associations. L'ensemble des dirigeants du club remercie les visiteurs venus en grand nombre, et la municipalité de Saint-Sauveur pour son soutien et son assistance.

Coup de chapeau à l'équipe des dirigeants de la commission organisatrice de cet évènement traditionnel du club.



Même pas cap

L'Atelier Même pas Cap est un atelier d'expression artistique qui propose des cours de

- Théâtre : Le training du Comédien
- Improvisation
- Chant individuel

- La nouvelle comédie musicale "R'EVE" sera présentée à Chatte le dimanche 25 Juin à 15h.
- "Les Tambours de Même pas Cap": Activités familiale (Parents-Enfants)
- Danse Contemporaine
- Crew de Hip-Hop
- CIE : Les Donzelles en scène avec le spectacle "Monsieur" reviennent le 21 Mai 2017 à la salle des fêtes de Chatte à 15h

Avec nos 4 années d'expérience, nous avons mis en place une structure solide et une grande diversité d'ateliers avec des intervenants professionnels.

Le plaisir de jouer, de danser, vaincre sa timidité, se redécouvrir à travers un texte, une danse, une voix, de la musique, ceci est à la portée de tous avec l'aide de "Même pas cap". Chaque intervenant a sa propre méthode, mais tous partagent le même objectif : trouver le chemin qui vous permettra de vous exprimer avec plaisir, d'évoluer et de s'accomplir par le travail dans une ambiance chaleureuse. Nous organisons environ 4 spectacles par an. Chacun peut ainsi faire l'expérience de la scène et ressentir les vibrations des planches.

Sur le chemin de la création, dans les voluptés de l'expression, dans votre désir de vivre une expérience émotionnelle forte, sentez-vous libre de vous accomplir : « Même pas cap » est là pour vous servir !

Pour toute demande d'information, contactez Marie-ange Brillat au 06 16 66 77 72.

Pour plus de détails, voici les liens internet :

<http://ateliermemepascap.wix.com/memepascap>
<https://www.facebook.com/Atelier.memepascap>



L 'Association CURSIVE

UN CONTE MUSICAL A DECOUVRIR...

Racontines et Musilunes est prêt à vous enchanter !

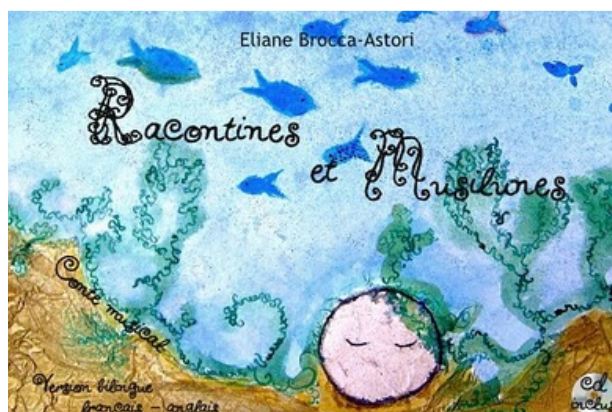
Ce livre-CD à destination des enfants de 4 à 8 ans (ou de tout rêveur...) raconte l'histoire étonnante de la lune lorsqu'elle vivait au fond de l'eau.

Des paysages sonores l'accompagnent, berceuse chantée avec guitare, sons insolites tout au long d'un récit poétique où les rencontres se multiplient lorsque la lune veut sortir de l'eau, traverser la forêt, la ville, guidée soit par une baleine, un chat ou bien Machouille la grenouille qui distille des formules magiques à la lune en cas de danger... et il y aura quelques frayeurs !

Mais nous assisterons aussi à un petit « tour du monde musical » grâce à la fête des chats organisée pour consoler la lune...

L'ASSOCIATION CURSIVE (édition, culture, arts et spectacle vivant) vous présente...

Une aventure colorée à écouter avec les plus jeunes, à lire avec de jeunes lecteurs ou à laisser découvrir, à partager en version



bilingue à chaque page pour les petits explorateurs de la langue anglaise.

Cet ouvrage aux illustrations originales peut offrir aussi l'occasion de multiples expérimentations ou recherches créatives, à l'école, à la maison, ou en petit groupe , dans le domaine de l'imaginaire, avec les mots, les sons, la musique , les sonorités de la langue anglaise...

Prix de lancement : 18€ (+2,50€ frais d'envoi)

Adresse du BLOG pour les commandes :

<http://asso-cursive.blogspot.com>

Contact infos, renseignements : asso.cursive@gmail.com

cursive@gmail.com

ou ASSOCIATION CURSIVE - Les Pangots
38160 St Sauveur (04 76 64 06 83)

Comité des Fêtes de St-Sauveur

1^{er} Mai à la mode Salvérienne

Pour la 8^{ème} année consécutive, l'équipe du Comité des Fêtes de Saint-Sauveur repart sillonner les routes du village.

Afin de couvrir au maximum l'étendue de notre village, le char tournera sur 2 journées : samedi 29 avril de 15 heures à 20 heures (St-Sauveur village) et dimanche 30 avril de 15 heures à 20 heures (partie basse de St-Sauveur, sous l'autoroute).

Outre le plaisir de passer de maison en maison et de faire perdurer la traditionnelle récolte d'oeufs, s'y ajoutent des dons généreusement offerts pour 2 associations régionales. Cette année, les membres du Comité des Fêtes ont choisi d'en faire bénéficier les associations ARAMIS et LOCOMOTIVE.

Les oeufs récoltés permettront de faire des omelettes que vous êtes invités à venir déguster lundi 1^{er} mai à 12 heures à la salle des fêtes où se mêlent joie, bonne humeur et convivialité et où vous êtes



attendus en nombre.

Si vous êtes absents lors de la collecte ou si la locomotive n'est malheureusement pas passée devant chez vous, vous pouvez remettre vos oeufs ou vos dons lors de ce repas-partage ou en mairie.

Pour tout contact ou renseignement :

06.04.42.87.51 / 06.72.53.87.60 ou

c.f.saintsauveur@gmail.com

Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié de Saint Sauveur compte actuellement 77 adhérents. Ce club vise à rompre l'isolement des séniors à travers les différentes activités proposées :

- Tous les lundis : Travaux manuels (points de croix, hardanger, tricot)
- Tous les 1ers et 3^{èmes} mercredis de chaque mois : Jeux divers (coinche, scrabble, rummikub, tarots, pétanque.....)



Novembre 2016 c'est l'anniversaire des Adhérents dont la date de naissance se termine par 6 et 1



Mars 2017 : Concours de coinche et de pétanque interclub à Saint Sauveur

Tout au long de l'année le club organise des thés dansants, des repas à thème (anniversaires, fêtes des pères et mères), des voyages, des concours interclub de coinche et de pétanque ainsi que le traditionnel réveillon du jour de l'an.

Si cela correspond à votre attente, alors venez nous rejoindre à la salle des associations de Saint Sauveur où le meilleur accueil vous sera réservé.



Une salle de sport Freedom fitness vient d'ouvrir à Saint Sauveur sur la zone commerciale de la Maladière. Elle fonctionne en libre service 24h/24 7j/7, et offre ainsi une grande flexibilité d'utilisation.

Avec une salle de 600m² et des appareils cardio-training et de musculation dernière génération, l'enseigne apporte à nos habitants un tout nouveau concept de salle de remise en forme et propose également des cours vidéo sur écran à toute heure de la journée et de la nuit. Elle réfléchit également à proposer un planning de cours collectifs encadrés pour l'avenir.

L'établissement propose différents partenariats ou sponsoring aux associations sportives locales et également des tarifs préférentiels pour ces clubs.

Freedom fitness vous donne rendez-vous pour son inauguration le vendredi 21 avril à 19h.

Pour tout contact : 06 36 71 77 42 ou freedomfitnessgrenoble@gmail.com



Freedom Fitness St Marcellin

43C la Maladière - RD 1092 - 38160 St Sauveur - TEL 06.36.71.77.42

DOSSIER

Dossier : Comprendre la retraite

La retraite nous intéresse tous, en effet, à plus ou moins long terme, vous serez concernés.

Différents régimes de retraite existent en France selon que vous avez exercé une activité dans le secteur privé, public ou avez cotisé à divers autres régimes (non salariés, régimes spéciaux...).

Le cas le plus fréquemment rencontré lorsqu'on évoque la retraite est celle des salariés du privé, c'est ce cas que nous évoquons ci après :

La retraite globale des salariés du secteur privé est composée de 2 étapes

1/ le régime de base obligatoire, communément appelé la retraite de base.

Les cotisations pour la retraite de base sont gérées par la Sécurité Sociale, et plus précisément la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse).

Ces cotisations sont comptabilisées sous forme de trimestres.



Le site www.lassurance retraite.fr vous propose différents outils qui vous permettront notamment de :

- connaître individuellement le nombre de trimestres qui vous sont nécessaires pour obtenir le taux maximum (calculatrice d'âge)
- connaître le nombre de trimestres que vous avez acquis (relevé de carrière)
- demander votre retraite en ligne

2/ Le régime complémentaire obligatoire, communément appelé retraite complémentaire obligatoire, qui vient compléter la retraite de base.

Les cotisations pour la retraite complémentaire obligatoire sont gérées par l' ARRCO (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) et par l' AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) de la manière suivante :

si vous êtes salarié non-cadre, vous cotisez à l'ARRCO.

si vous êtes salarié cadre, vous cotisez à l'ARRCO et à l'AGIRC.

Ces cotisations sont comptabilisées sous forme de points.

Vous pouvez consulter les points acquis individuellement au titre de cette retraite complémentaire sur le site : www.agirc-arrco.fr

L'âge légal de départ à la retraite

L'âge minimum pour obtenir votre retraite de base est appelé âge « légal » de départ à la retraite. Il est déterminé en fonction de votre année de naissance.

Il est de 62 ans pour les personnes nées à partir de 1955. Il varie entre 60 et 62 ans pour les personnes nées avant 1955. A partir de cet âge légal, vous pouvez partir à la retraite. Mais cela ne signifie pas forcément que vous bénéficiez d'une retraite au taux maximum.

A l'âge légal, pour bénéficier du taux maximum, vous devez avoir cotisé un certain nombre de trimestres. Si vous n'avez pas le nombre de trimestres nécessaire, une décote est appliquée au montant de votre retraite. Cette réduction est proportionnelle au nombre de trimestres manquants. Elle est définitive.

Le nombre de trimestres nécessaire pour obtenir une retraite au taux maximum dépend de votre année de naissance. Il est de 172 trimestres pour les assurés nés à partir de 1973. Il varie entre 160 et 171 trimestres pour les assurés nés avant 1973.

L'âge du taux maximum automatique

A partir d'un certain âge, la retraite est calculée au taux maximum, quel que soit le nombre de vos trimestres. Cet âge varie entre 65 et 67 ans, selon votre date de naissance.

Dans certains cas, il est possible d'obtenir une retraite au taux maximum à 65 ans quel que soit le nombre de trimestres. Il s'agit : des personnes nées avant le 01/07/1951 ; des titulaires de l'allocation des travailleurs de l'amiante ;

des personnes, nées du 01/07/1951 au 31/12/1955, qui ont eu ou élevé au moins 3 enfants, ont réduit ou cessé leur activité pour élever un de ces enfants et ont validé un nombre minimum de trimestres avant cette interruption ;
 des assurés qui ont interrompu leur activité professionnelle en raison de leur qualité d'aidant familial ;
 des assurés qui ont validé au moins un trimestre au titre de la majoration de durée d'assurance pour enfant handicapé ;
 des assurés qui ont apporté une aide effective en tant que salarié ou aidant familial pendant au moins 30 mois à leur enfant bénéficiaire de la prestation de compensation du handicap.

La retraite anticipée

Si vous avez commencé à travailler très jeune, si vous êtes assuré handicapé ou vous souffrez d'une incapacité permanente au titre d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail, vous pouvez peut-être bénéficier d'une retraite anticipée.

La retraite progressive

La retraite progressive vous permet de percevoir une partie de votre retraite 2 ans avant votre âge légal tout en exerçant une activité à temps partiel.

La retraite pour pénibilité

Si vous souffrez d'une incapacité permanente au titre d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail, vous pouvez peut-être bénéficier d'une retraite pour pénibilité à compter de 60 ans.

Prolonger son activité après l'âge légal

Vous pouvez prolonger votre activité après votre âge légal afin d'augmenter le montant de votre future retraite.

A noter

Dans la plupart des cas, votre employeur ne peut pas vous imposer de partir à la retraite avant 70 ans.

Toutefois, des exceptions existent. Pour en savoir plus, rapprochez-vous de votre service ressources humaines ou de votre employeur.

Demande de retraite en ligne directement sur le site : assuranceretraite.fr depuis le 9 janvier 2017

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)



Faites votre demande d'APA en ligne et suivez votre dossier dans votre espace personnel sur le site www.isere.fr !

Pour qui ?

Les personnes âgées de 60 ans ou plus, dont la perte d'autonomie justifie qu'elles soient aidées dans les actes essentiels de la vie quotidienne. A domicile, cette perte d'autonomie sera évaluée par un référent médico-social du Département.

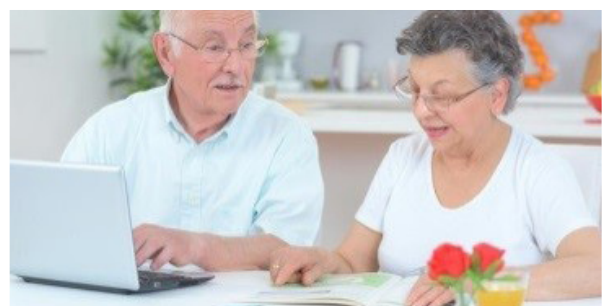
A quoi sert l'APA ?

A domicile, l'APA peut vous aider à payer la plupart des frais liés au maintien à domicile : les frais de personnel, mais aussi les frais d'hygiène, les aides techniques (par ex : barres d'appui, téléalarme, etc.)

En établissement, l'APA finance le « tarif dépendance » de votre Maison de retraite ou Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Pour en savoir plus :

<https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/Pages/apa-en-ligne.aspx>



ETAT CIVIL

NAISSANCES



- COTTANT Lou le 22/01/2017
- BOUKHEMIS Amira le 24/01/2017
- BESWICK Hazel le 30/01/2017
- BOURGUIGNON Théo le 14/03/2017

BAPTEMES CIVIL

- GARNIER Malone le 11/02/2017



DECES :



- REVOL née IDELON Denise le 26/12/2016
- GIRAUD née BUISSON Jeanne le 06/01/2017
- MICHALLAT née RIVAL Georgette le 08/01/2017
- SEIGLE née DAFFOS Suzanne le 08/01/2017
- GUILLERMET née DUBOUCHEZ Georgette le 30/01/2017
- BRUN née GERIN Paulette le 07/03/2017
- RENARD Gilles le 19/03/2017
- CORNET née FILLET Germaine le 22/03/2017



Responsable de la publication : Michel Gentit, Maire de Saint Sauveur
 Conception, réalisation, impression : Royans Impressions : 06 84 62 93 62 - Avril 2017.
 Merci aux membres de la commission communication pour leur contribution :
 Nelly Allard, Audrey Belle, Jean-François Leduc,
 Cécile Fombaron, et Isabelle Trouillet.

Agenda

<i>DATE</i>	<i>MANIFESTATION</i>	<i>ORGANISÉ PAR</i>	<i>LIEU</i>
8/04/2017	Carnaval	Anim'Ecole	Stade
01/05/2017	Fête du 1 ^{er} mai	Comité des Fêtes	Salle des fêtes
08/05/2017	Commémoration		Monuments aux morts
13/05/2017	Spectacle « Les voix cassées »	Anim'action	Salle des fêtes
04/06/2017	Spectacle pour enfants "Opaline et le morceau de Lune"	Même pas Cap	Salle des fêtes
10 & 11/06/2017	Vogue annuelle	Comité des fêtes	Stade
30/06/2017	Kermesse de l'école	Anim'Ecole	Ecoles
01/07/2017	Spectacle d'impro	Même pas Cap	Salle des fêtes
23/09/2017	Repas dansant	Solidarité Mailys	Salle des fêtes

